

ECOPLA France placé en état végétatif Les salariés appellent à un sursaut

Basée à Saint-Vincent-de-Mercuze dans l'Isère, ECOPLA France transforme depuis 1960 de l'aluminium en barquettes destinées principalement à l'agroalimentaire. Elle est à ce jour un des premiers producteurs de barquettes en aluminium en Europe et la dernière entreprise française dépositaire de ce savoir-faire. Parmi ses clients : Brossard, Marie, Senoble, Pasquier, La Fournée Dorée, etc. Sauf qu'ECOPLA France doit faire face aujourd'hui à de graves difficultés économiques.

Anciennement dans le groupe Pechiney, ECOPLA France a été vendue à un groupe anglais, puis cédée successivement à un fonds de pension américain et à une banque anglaise, et enfin à un actionnaire sino-australien propriétaire d'un groupe d'entreprises anglaises.

Depuis bientôt 2 ans, après des licenciements et des départs volontaires, les 77 salariés d'ECOPLA France tirent la sonnette d'alarme : leur entreprise éprouve des difficultés financières liées aux ponctions de trésorerie effectuées sur ECOPLA France par les autres sociétés du groupe.

Depuis bientôt 2 ans, ils réaffirment leur conviction que leur entreprise détient des atouts fondamentaux (compétences, savoir-faire, marché de niche, fidélité des clients...) et un collectif de salariés travaille sur le projet d'une reprise en SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production).

Depuis bientôt 2 ans, ils sont soutenus dans leur démarche par Annie DAVID, Sénatrice de l'Isère, Pierre Ribeaud, Député de l'Isère et différents élus locaux dont la communauté de Commune du Grésivaudan.

Aujourd'hui, la situation d'ECOPLA France est au bord de l'enlèvement. Le groupe anglais, détenu par un actionnaire sino-australien se contente de maintenir les comptes à flots, afin d'éviter la mise en redressement judiciaire ou la liquidation de l'entreprise. Mais il se garde bien d'injecter suffisamment de fonds de nature à assurer un approvisionnement suffisant et régulier en matières premières et répondre ainsi aux attentes de la clientèle. Malgré sa fidélité, celle-ci se tourne aujourd'hui vers la concurrence, le plus souvent en Italie, alors qu'ECOPLA France était leader du secteur.

Les salariés disent STOP

STOP au siphonnage d'une société qui figure au nombre des entreprises françaises de qualité, forte d'un savoir-faire *made in France*, d'une expertise reconnue et placée sur un marché durablement porteur. STOP à la stratégie financière court-termiste d'un Groupe qui empêche l'émergence d'une solution durable pour ses 77 salariés qui voient leurs forces s'épuiser. STOP à la mort annoncée d'une entreprise qui a tout pour durer.

STOP aussi à l'abus de fonds publics, car l'actionnaire d'ECOPLA France bénéficie d'avantages publics et reçoit des fonds de la DIRECCTE (Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi autrement appelé crédit d'impôt recherche).

Fin 2015, les salariés apprennent la fermeture d'une société sœur en Belgique. Cette fermeture s'est faite dans des conditions déplorables et inadmissibles.

Le 31 décembre 2015, les délégués du personnel apprennent que la perte sur l'exercice 2014/2015 s'élève à -3.6 M€, en cumulant avec les déficits précédents : -5.9M€ plus de la moitié du capital de l'entreprise.

Deux scénarios sont possibles si l'actionnaire d'ECOPLA est placé devant ses responsabilités :

- L'actionnaire accepte des négociations pour le rachat par les salariés en SCOP. Ils y travaillent depuis plus d'un an, accompagnés par l'Union Régionale des SCOP, laquelle s'assure que toutes les conditions sont réunies pour garantir la réussite du projet de reprise. Les salariés entendent sauver leurs emplois et leur entreprise.
- Le dépôt de bilan.



=> Quelques dates clés et données

- **1889** = première électrolyse d'aluminium à FROGES en Isère (procédé qui permet de fabriquer le métal aluminium à partir de l'alumine extraite de la bauxite)

- **1960** = Création de la société ALUREC (1 000 m²) sur la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze par le groupe Pechiney grâce à l'influence d'Aimé PAQUET (devenu le 1er médiateur en France, sous le gouvernement de VGE) qui était maire de la commune : il a obtenu qu'un atelier de l'usine Pechiney de Froges soit transféré dans sa commune pour permettre à ses concitoyens d'aller travailler sans avoir à traverser la vallée en plein hiver.

- **1996** = Revente par Pechiney de la société (ainsi que de celle qu'il avait en Belgique à Seilles qui était dans le même secteur d'activité) à la société Anglaise Ekco Packaging. Celle-ci était un MBO créé à partir de l'usine de Chesham (usine de fabrication de barquettes en aluminium dans la banlieue de Londres) de la société Alcan, le pendant anglais de Pechiney.
- **2001** = Ekco Packaging est rachetée par son concurrent anglais, Nicholl Food Packaging (NFP), implanté à Aldridge, près de Birmingham.
- **2006** = Vente du groupe NFP au fonds d'investissement américain Audax pour 70 M£. Cela marque le début d'une diminution très rapide de la rentabilité du site anglais.
- **2008** = prise en main de NFP, après liquidation, en direct par les banques anglaises détentrices de créances.
- **Avril 2012** = vente du groupe NFP à la société Bawtry Investment Ltd qui avait été créée par l'actionnaire actuel (résidant australien) pour racheter la société anglaise Bawtry Carbon Ltd (fabrication de cathodes en graphite pour l'électrométallurgie) et qui cherche à étendre ses investissements dans le secteur industriel

- CA 2012 = 22.5 M€, CA 2013 = 21,6 M€, CA 2014 = 20.8M€, CA 2015 = 12.9M€

Ecopla France fait partie des 50 premières entreprises de la vallée du Grésivaudan

- Bassin d'emploi local
- Clients industriels français reconnus tels que Brossard, Marie, Senoble, Pasquier, La Fournée Dorée, etc...
- Certifiée BRC (norme alimentaire internationale)

Le Bureau CGT d'ECOPLA

⇒ Contacts :	Christophe Chevalier	Tel : 06 38 13 92 23
	Karine Salaün	Tel : 06 34 87 55 34
	Sébastien Rulfo	Tel : 06 45 53 47 76

Ecopla France - RD 1090 - BP5 - 38660 St Vincent de Mercuze